

MOT DU PRÉSIDENT

Départ de Réal Paré

Le 19 décembre dernier, Réal Paré assistait à son dernier conseil d'administration de l'AESEQ. Il annonçait alors, qu'il cède sa place de représentant de Services d'entretien Distinction. Avec le départ de Réal Paré, c'est tout un pan de l'histoire et de la vie de notre association qui nous quitte. Rappelons que Réal a été l'un des membres fondateurs de l'AESEQ et qu'il était présent lors de l'inauguration du Comité paritaire, région de Montréal en 1976. Il était alors représentant de Sanibec. À l'AESEQ, il fut par la suite représentant de Service d'entretien Montcalm, puis de Service d'entretien Distinction. Après le départ de M^{me} Paule Cadou, Réal a assumé la présidence de l'association jusqu'à il y a quelques années où je l'ai remplacé. Il a toutefois continué d'assumer la responsabilité de présider la partie patronale au Comité paritaire jusqu'à son départ. À ce portrait déjà impressionnant, il faut ajouter la coprésidence de l'Association des comités paritaires du Québec où il a défendu avec acharnement la Loi des décrets de convention collective si importante à notre industrie. Après plus de 35 ans de dévouement et de préoccupation pour autrui, nous lui souhaitons une retraite extrêmement bien méritée.

Jean-Yves Roy



M. Réal Paré

Des stratégies pour éviter de perdre un employé clé

Roger Gauthier (à partir d'un article de La Presse du 9 janvier 2012)

Vous venez de perdre un de vos meilleurs employés au profit d'un concurrent. Afin de mieux comprendre, vous interrogez votre responsable en ressources humaines. Le responsable RH vous demande d'identifier d'autres employés essentiels au sein de votre entreprise. Vous en identifiez trois.

« S'ils partent, dites-vous, je suis dans le trouble. »

« Dernièrement, vous demande le responsable RH, leur avez-vous témoigné votre appréciation? »

« Si je le fais, ils vont me demander une augmentation de salaire, dites-vous. »

Cette mise en scène illustre-t-elle votre façon de penser, alors qu'en cette période de pénurie de personnel, la rétention de vos meilleurs éléments est vitale pour votre entreprise?

Selon Florent Francoeur, PDG de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, au fil des ans, les sondages sont unanimes sur les raisons de départ des travailleurs. Le patron pense que son employé quitte pour des questions salariales. Pourtant, ses raisons concernent davantage l'absence de défis, un mauvais climat ou un manque de formation. Selon lui, la reconnaissance envers le personnel est primordiale.

Comment éviter le départ des meilleurs éléments de votre entreprise?

« En appliquant des comportements qui donnent un sens à leur travail et à leur vie et en leur proposant de contribuer à la croissance de l'entreprise à long terme » répond un autre conseiller en ressources humaines et associé chez Humania, David Lampron. En raison de la rareté de la main-d'œuvre, la spécialisation des emplois et la compétition entre certaines entreprises, de plus en plus de PME proposent à leurs meilleurs employés de devenir partenaire dans l'entreprise avec une rémunération basée sur les résultats généraux.

Il faut toutefois éviter l'erreur la plus courante qui est, par exemple, d'offrir un poste de contremaître à son meilleur employé d'entretien. Ce dernier n'est pas nécessairement intéressé à gravir les échelons. Pour éviter cette erreur, il est important de se rappeler la définition de l'employé clé qui, selon David Lampron, ne doit pas être confondu avec l'employé vedette qui possède une personnalité attachante, qui est aimé de tous ses clients et de ses collègues.

L'employé clé est la personne qui se démarque par son attitude positive, son sens des affaires, sa capacité de prendre des décisions et de déléguer. Au quotidien, la satisfaction de son client est au cœur de ses priorités. Il sait bien communiquer, gérer ses priorités et faire preuve d'innovation. C'est cette personne qui doit être identifiée et à qui il faut appliquer les conseils de nos deux experts. ■



Solution en action!

BIOTECHNOLOGIE

➤ **Une gamme complète de produits:**

- *Contrôle-odeur / usages variés*
- *Nettoyant / surfaces dures*
- *Nettoyant / tapis et tissus*
- *Entretien / intercepteurs de graisse*
- *Traitement / drains et canalisations*
- *Traitement / fosses et ordures*



Les Produits Sany Inc.
830, rue St-Pierre Sud, Joliette (Qc) J6E 8R7
Tél.: (450) 759-7711 Sans frais : 1-800-363-2776
www.sanyinc.com • info@sanyinc.com



**En vente
MAINTENANT !**

Quelques questions à la directrice du comité paritaire

Roger Gauthier

Le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics régleme le travail des employés en entretien ménager. Son objectif principal est de freiner la concurrence déloyale en interdisant de tricher sur les salaires et les conditions de travail. Voici les réponses de Christiane Bigras, directrice du Comité paritaire, à certaines questions.

Q : *M^{me} Bigras, les conditions de travail dans l'industrie vont-elles en s'améliorant?*

R : Ce qui est encourageant, c'est que les donneurs d'ouvrage, les gestionnaires d'immeubles, sont de plus en plus sensibilisés. Ils sont nombreux aujourd'hui à exiger que leurs fournisseurs présentent le certificat de conformité attribué par le Comité. Mais parallèlement, j'ai l'impression que le travail au noir augmente, même si c'est par nature difficile à chiffrer. Des employeurs essaient toujours de contourner les règles établies par le décret, et nous envisageons de nouvelles mesures.

Q : *Quelles seraient ces mesures?*

R : Nous voulons faire réviser la Loi sur les décrets afin de pouvoir renforcer nos outils de lutte contre le travail au noir. Cela s'accompagnerait d'une collaboration plus étroite avec les ministères concernés, dont celui du Revenu, pour pouvoir agir plus rapidement et plus efficacement. Nous avons également l'intention de demander que les amendes infligées aux employeurs fautifs soient revues à la hausse.

Q : *Outre la révision de la Loi, sur quels autres projets travaillez-vous présentement?*

R : Nous souhaitons faciliter l'accès aux informations sur le certificat de conformité aux propriétaires et gestionnaires d'immeubles, notamment grâce à la production d'un outil sur Internet.

Merci, M^{me} Bigras.

(Cet article est écrit à partir de l'entrevue donnée par M^{me} Bigras à la revue Maintenance, vol 2, no 3) ■

Votre image ... vos uniformes

Avec sa gamme de produits diversifiée et de haute qualité, **Uniformes Moderna** est le partenaire stratégique que vous recherchez pour des solutions adaptées à vos besoins en uniformes de travail.

- Uniformes et vêtements de travail
- Vêtements et habits pour cadres
- Souliers et bottes de travail
- Accessoires
- Broderie et impression
- Produits promotionnels et personnalisés



Fier membre associé de l'AESEQ

Produits de qualité, service méticuleux, prix compétitifs ... garantie!

Siège social et boutique:
235 rue Beaubien Est
Montréal (Québec) H2S 1R5

Tél.: (514) 279-2016
Télec.: (514) 279-6559
info@lamodernainc.com





EN BREF

Rapport de la WFBSC sur le Canada

Selon l'association internationale, l'industrie canadienne de l'entretien devrait connaître une croissance modérée lors des 10 prochaines années. Selon leur source, l'industrie génère présentement un chiffre d'affaires de 2 milliards et emploie 100 000 personnes. Les entreprises rapportent toutefois une baisse des profits pour les trois dernières années, ce qui les oblige à tendre vers une plus grande efficacité opérationnelle. Pour assurer sa croissance dans le futur, les entreprises d'entretien devront développer de nouveaux domaines d'expertise et les avancées technologiques sont appelées à jouer un grand rôle dans ce domaine. Les défis pour l'industrie sont l'augmentation de la productivité et de l'efficacité, la lutte au marché noir et la nécessité de rendre le travail attrayant surtout pour les jeunes employés.

Prochain congrès de la WFBSC à New York en 2014

La préparation du congrès de la WFBSC à New York en 2014 est déjà commencée. Le but est d'attirer 1 000 délégués, afin de débattre des problèmes vitaux de notre industrie. Le congrès se tiendra du 6 au 9 avril 2014. Le site Internet du congrès est déjà en ligne à www.wfbsc2014.com et la liste des orateurs contient déjà des noms prestigieux comme Steve Forbes, Peter Diamandis et Richard Besser. Compte tenu de son intérêt et de sa proximité géographique, l'AESEQ a déjà fait savoir à la WFBSC qu'elle mettra tout en œuvre pour assurer une forte délégation à New York et *Entretien avec l'AESEQ* informera régulièrement ses lecteurs des développements de l'événement. À noter à votre agenda.

L'émergence d'un mégajoueur

L'entreprise Groupe Distinction inc. (GDI) a fait beaucoup parler d'elle récemment : en premier lieu, à cause de l'accord d'acquisition en vue d'un partenariat qu'elle a conclu avec Birch Hill Equality Partners en novembre 2011, puis en raison de son acquisition de l'entreprise de nettoyage Empire Maintenance en janvier dernier. GDI qui jouissait déjà d'une présence dominante au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien, mais pas dans la région atlantique complète sa couverture avec Empire qui était un leader dans ce marché et devient ainsi la plus grande société de services aux immeubles au Canada avec un chiffre d'affaires de 400 M \$ et près de 12 000 employés. Son président et cofondateur est M. Claude Bigras. Services d'entretien Distinction et Industrie de maintenance Empire étaient deux membres de l'AESEQ. Le nouveau membre sera connu sous le nom de GDI Services (Québec) SEC.



M. Claude Bigras

Bienvenue à deux nouveaux membres au CA de l'AESEQ

Le 19 décembre dernier, lors de son assemblée générale, les membres ont élu deux nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'administration. Il s'agit de M. Jean-François Poulin (GDI Services) et de M. Théodore Lazaris (Peace Plus). Par ailleurs, M. Jean-Yves Roy (SMR) a été réélu président, M. Costas Scoufaras (Allied) est le nouveau 1^{er} vice-président, M. Marcel Langelier (GSF) est le nouveau 2^e vice-président. Quant à Mme Annie Fortin (For-Net) et à M. Robert Barbeau (Signature), ils ont été réélus respectivement trésorière et secrétaire.

Entretien avec l'AESEQ les félicite et leur souhaite bonne chance dans leur fonction.